



FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
LIGUE CORSE D'ATHLETISME

Président de la ligue : M. Hervé MELA
26 Muratello – 20137 Porto-Vecchio
Tel : 04.95.70.17.47, Fax : 04.95.70.94.29,
Portable : 06.14.86.77.68, Email : ligue.cor@athle.com
Secrétaire général : M. Michel MAESTRACCI
Résidence Fiori di Mare Bâtiment C 20200 Bastia
Portable : 06.63.92.61.92, Email : maestracci.michel@free.fr



**COMITE DIRECTEUR - PV N° 3
REUNION DU 08 MARS 2009 A CORTE**

Présents : Guy Bosch, Marcel Marchetti, François Pinna, Bernard Emmanuelli, Paul Aurelli, Hervé Mela, Michel Maestracci

Pouvoirs : Claude Bosch (Guy Bosch) , Hakim Bouchafra (Bernard Emmanuelli), Fred Lurie (Hervé Mela), Youcef Zaïd (Michel Maestracci), Martine Boslige (Marcel Marchetti)

Absents : Hubert Anedda, Joël Lucas, Aurélie Didier

Le comité directeur se déroule aussi en présence de Michel Huertas (président CNCHS), Pierre Bartoli(président comité 2B), Félix Antonietti (président ASPPTA), Pierre Luisi, Martine Régnier (ASPPTA) et Mohamed El Majjouti (CTS)

Le quorum étant atteint le CD peut débiter.

Une minute de silence est observée à la mémoire de la mère d'Hubert Anedda et l'oncle de Gérard Pascale.

Il est proposé et accepté de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour.

- Le point n° 8 « *Trail des falaises* » passe au point 4.
- Le point n° 9 « *Changement de local* » ne sera pas aborder in extenso, puisqu'il faut réunir une A.G pour décider du changement du siège de la Ligue.

Cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine AG.

Point 1 : Approbation du PV du 3 janvier 2009

Après modification des points soulevés :

- Marcel Marchetti : Document avec AR.
- Guy Bosch : Bordereau d'envoi fait foi pour les mutations.
- Michel Huertas sur :Sa présence au CD du 3 janvier, précision sur l'inventaire des ordinateurs de la ligue, erreur sur bilan 2007 (« Je transmettrai les comptes à

Hubert Anedda »), rappel sur la formation anti-dopage et les factures du CREJ. 2006-2007.

Le PV est adopté.

Point 2 : Intervention du Secrétaire général :

Rien de particulier n'est à mentionner

Félix Antonietti précise que les clubs n'ont pas reçu les PV de l'AG. du 8 novembre. 2008

Point 3 : Intervention du Trésorier général par la voix du Président.

Il évoque l'équipement du pôle, des frais annexes et conclut en précisant que la ligne budgétaire devrait être tenue.

Point 4 : « Trail des falaises »

Il est rappelé que lors du CD du 3 janvier, la Ligue avait attribué à cette épreuve les championnats de Corse de course nature et la coupe de la Méditerranée, sous certaines conditions.

Le CTS prend position pour que la Ligue ne se retire pas de ce projet.

Michel Huertas évoque les autorisations préalables, exceptionnelles et la nécessité que la compétition soit inscrite au programme national, régional et départemental.

Félix Antonietti : « Si la Ligue donne son aval, ça devient une force de proposition ! »

Paul Aurelli met en avant les points positifs de cette compétition (vitrine de la Ligue, implication des collectivités, nombre de participants...).

Le Secrétaire général : complète en disant que la Ligue est nécessaire au « Trail des falaises » si la compétition devient support du championnat régional.

Marcel Marchetti : Fait l'analyse suivante : La Ligue demande de l'argent pour faire venir des athlètes, le club de Bonifacio demande des fonds publics, donc la Ligue travaille pour le club.

Le Président parle d'un intérêt pour les actions que la Ligue maîtrise et qui profitent à nos athlètes. « On ne demande plus notre place, on nous la donne » (réf. Au Comité directeur inter-ligues du 22 février à Fréjus). In fine, il demande que les deux épreuves du « Trail des falaises », championnat de Corse et coupe de la Méditerranée soient dissociées.

Par 10 voix pour et deux absentions (Marcel Marchetti et son pouvoir) la coupe de la Méditerranée est confiée au « Trail des falaises ».

Il est demandé au président de la CRCHS (Marcel Marchetti) de désigner le club organisateur des régionaux de course hors stade.

Michel Huertas précise enfin que la question d'une sélection Corse dans le cadre de la Course nationale de montagne est caduque, la Ligue n'ayant pas déposé de dossier.

Marcel Marchetti quitte le comité directeur à 11h 20

Point 5 : L'intervention du Président de la CSO (en stage à Boulouris) sera expédiée aux clubs par email.

Des demandes d'homologation de records sont demandées :

- **Nicolas Fillon** (AJB) 47''66 sur 400 m en salle (Liévin le 20/02/09)
- **J. Baptiste Biancamaria** (AJB) au poids junior 14m14 (Bompas le 30/01/09)
- **Jennie El Majjouti** triple saut .
- **Guy Bosch** intervient en mentionnant la pénurie d'officiels. Sur ses conclusions, il propose d'homologuer le record de Nicolas Fillon et de mettre les deux autres en attente.

Point 6 : Intervention du Président de la CSR (Guy Bosch).

Rappel des dossiers en cours :

- Géraldine Zanni Non licenciée à ce jour car le club de Furiani n'a pas donné suite au paiement de la mutation exceptionnelle de 512 euros.
- L'Alatessa : dossier en voie de régularisation.
- Anaël Bernardini : Les conditions sont réunies pour cette mutation.

Intervention de **Félix Antonietti** et point de vue de **Pierre Bartoli** sur cette mutation.

Point 7 : Intervention du CTS (Mohamed El Majjouti)

Trois stagiaires sont en formation à Boulouris Frédéric Lurie, Youcef Zaïd et Elisabeth Alonso.

Seulement quatre réponses sont arrivées, donc la formation de base ne peut être mise en place.

Félix Antonietti demande s'il est possible qu'un diplôme FFA soit validé en Brevet d'Etat par la voie de la VAE (validation des acquis de l'expérience), pour permettre l'intervention dans les écoles. Le CTS accompagnera la démarche et aidera le postulant le cas échéant.

Le CTS souhaite organiser pour fin juin une table ronde sur le devenir de nos meilleurs athlètes (jusqu'à 23ans).

Michel Huertas : attend de savoir qui veut faire la formation sur le dopage. Une session de deux heures est prévue à Ajaccio une autre aura lieu à Bastia.

Les Jeux des Îles auront lieu à Majorque du 28 au 31 mai et non plus en Sardaigne. Un stage est prévu les 9-10 mai avec l'ensemble des délégations corses.

Coupe de la Méditerranée : Elle aura lieu le 19 avril à Porto-Vecchio (8 équipes). **Pierre Bartoli** fait part de son insatisfaction en rappelant que c'est encore le Sud qui détient cette épreuve.

Hervé Mela, lui répond que c'est une compétition à vocation régionale, donc elle tournera !

Le CTS clôt son propos en évoquant la **Coupe des Iles de l'Océan Indien**, le stage de Montagne et la collaboration Corso-Sarde.

Point 8 :

Au titre des **questions diverses** il est demandé une meilleure lisibilité sur le financement des équipements du pôle.

Pierre Bartoli évoque le fonctionnement des mutations, qui pour lui sont la résultante de la CSR ;

Guy Bosch : « *La CSR donne son avis et ensuite la mutation est entérinée par le bureau* ».

Pierre Bartoli se demande pourquoi la FFA serait la dernière fédération où la licence d'un athlète devient caduque dès que la carte de séjour tombe. . Il souhaite que la FFA s'aligne sur toutes les autres fédérations nationales.

Il est proposé de rédiger une motion dans ce sens auprès du Ministère (Hervé Mela).

Hervé Mela rappelle que la Corse accueillera les compétitions suivantes :

- Epreuves combinées interrégionales en 2010 (Bastia-Lucciana)
- Championnats de France des Lancers longs 2010 (Bastia-Lucciana)
- Interrégionaux de Cross en 2011 (Bastia)

Pierre Bartoli (président du comité départemental 2B) demande l'organisation des interrégionaux de piste pour 2011 et les championnats de France de cross pour 2012.

Puis organiser les France Jeunes de piste entre 2011 & 2013.

Partenariat :

- SFR
- Forza (aucun intérêt)
- SAREMAR
- SNCM (tarifs préférentiels pour la coupe de la Méditerranée)
- CCM

Pierre Bartoli émet le souhait que tous les sportifs bénéficient du plan valable pour le bord à bord à l'occasion de toutes les compétitions (Championnat de France, d'Europe, du Monde)

Paul Aurelli propose de rédiger une motion, relative aux transports, à présenter au nouveau directeur de cabinet du Président de l'exécutif.

Hervé Mela : Après la rencontre avec les membres de la CTC, le Président de la Ligue annonce : « *Le budget de fonctionnement (26 000 euros) sera légèrement revu à la hausse. De même pour la coupe de la Méditerranée piste. Il reste à faire les demandes pour les investissements* ».

Sur le **CREPS** : Le document rédigé par le CROS est jugé trop généraliste.

Homologation du stade de l'Arinella : Le dossier a été transmis à la CAB (communauté d'agglomération de Bastia)

Bernard Emmanuelli rappelle que l'organisation des championnats de Corse de Cross ont occasionné des frais élevés, au club organisateur (AJB) et demande une participation financière de la Ligue.

Une somme est prévue pour l'organisation des régionaux (**Hervé Mela**)

Pour les régionaux de piste, **Pierre Bartoli** propose d'envoyer à tous les clubs, les endroits où ils pourront être hébergés en bénéficiant tarif avantageux.

Il est 13h56, le comité directeur est enfin terminé.